



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de COOPER (Richard), « Le prologue du présent livre et l'excuse de l'auteur », *Œuvres complètes*, Tome IV, *Entrée d'Henri II à Lyon, 1548, Dédicaces et Pièces d'Escorte*, SCÈVE (Maurice), p. 7-12

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14497-7.p.0007](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14497-7.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LE PROLOGUE DU PRÉSENT LIVRE ET L'EXCUSE DE L'AUTEUR

Mais moy : je n'ay d'escrire aultre soucy
Sinon crier mercy, mercy, mercy (*Delie*, 18).

Ces vers de notre poète forment la conclusion d'un dizain qui constituerait, de prime abord, son *apologia pro vita sua*. Alors que d'autres poètes cultivent les grands genres – le récit historique, le triomphe, la satire, l'élégie amoureuse, la comédie – Scève ne serait capable, selon son propre dire, que de s'apitoyer sur son sort en demandant grâce à sa bien-aimée (et à ses lecteurs). Certains de ces lecteurs ont pris au pied de la lettre ce cri de cœur, et ne classent Scève que comme « poet of love ». Lorsque Ferdinand Brunetière, dont on peut saluer l'initiative, cherchait en 1894, devant les cinq Académies, à réhabiliter solennellement ce poète méconnu, presque oublié, il ne parla que de *Delie*¹ : « Je ne vous parlerai pas de ses premières œuvres » ; ni de ses autres écrits, « Poésie de circonstance, poésie d'occasion ! Passons rapidement sur le reste... » Et tout en cherchant à convaincre son public érudit de la qualité du recueil de 1544, il ne cacha pas la difficulté de sa tâche :

Il n'y a pas en français de vers plus obscurs ou plus ténébreux que ceux de Maurice Scève [...] ; il n'y a pas de poème plus inintelligible que sa *Délie*.

L'édition en cours de ses œuvres complètes est en train de révéler la fécondité de notre écrivain, et de situer dans un contexte plus large un poète souvent considéré comme un isolé : « Solitude qui se résout en préciosité² ». Michèle Clément a ouvert la voie avec sa belle édition de *Microcosme*³, qui

1 Ferdinand Brunetière, « Un précurseur de la Pléiade, Maurice Scève », <https://www.academie-francaise.fr/un-precurseur-de-la-pleiade-maurice-sceve>.

2 Robert Sabatier, *Histoire de la poésie française – La Poésie du XVII^e siècle*, vol. 2, Albin Michel, 2014 (1975).

3 O. C., Classiques Garnier, tome V, 2013, (rééd. 2016).

confère à Scève les titres de poète épique, biblique, philosophique, parfois hermétique, qui trouve un nouveau moyen d'expression dans le long poème encyclopédique. L'édition des *Blasons*, d'*Arion*, des *Psaumes* et de *Saulsaye*, procurée elle aussi par Michèle Clément⁴, vient de mettre en lumière la variété des talents de ce jeune poète qui, au cours de douze années, cherchait à se lancer en s'essayant au concours poétique, à la poésie de cour, aux vers religieux et à la pastorale. Trois autres volumes vont paraître, qui traceront ses débuts comme traducteur (I. *La Deplourable fin de Flamette*), son apogée comme auteur d'un *canzoniere* (III. *Delie*), et ses éventuelles parutions dans d'autres domaines, avec deux pièces attribuables (VI. *Petit œuvre d'amour et gaige d'amytié*; *Paradoxe contre les lettres*).

Le présent volume a pour tâche d'illustrer deux aspects de l'activité du Lyonnais pendant presque trente ans, depuis son premier distique signé en 1535, jusqu'à sa dernière publication, un sonnet imprimé en 1563, au moment où Lyon venait de subir un sac dévastateur et où on ne sait presque plus rien de son existence. Le premier aspect de son activité est son rôle de premier plan, mais presque anonyme, comme orchestrateur et réalisateur des festivités montées à Lyon en septembre 1548 pour recevoir le roi Henri II, toute sa cour et la troupe d'ambassadeurs. S'il avait fait ses débuts dans ce rôle en 1540 pour l'entrée d'Ippolito d'Este, Scève allait déployer une énergie et une richesse de talents remarquables pour mener à bien un programme de monuments, de cortèges, de banquets, de spectacles et de naumachies, pour le compte d'une municipalité fortement endettée. À la tête d'une équipe d'humanistes et d'artistes, comme le sera Jean Martin à Paris en 1549 ou Claude Chappuys à Rouen en 1550, il élaborait un programme thématique, épigraphique, poétique et iconographique, qui tissa ensemble la tradition lyonnaise, les ambitions du cardinal de Ferrare et les intérêts des marchands étrangers résidant à Lyon, le tout pour convaincre le roi de favoriser la ville et son commerce. Les rapports enthousiastes des ambassadeurs témoignent de l'éclat des spectacles.

Deux mois plus tard, les consuls firent de nouveau appel aux compétences de notre poète pour rédiger un récit détaillé des divers éléments du festival, estimant que les bulletins et canards précédents, qu'ils cherchèrent à supprimer, n'avaient ni raconté la vérité ni suffisamment exalté la dévotion de la ville envers son roi et les sacrifices faits

4 O. C., Classiques Garnier, tome II, 2019.

pour l'accueillir triomphalement. L'idée d'un prestigieux livret illustré, imprimé en français et en italien, correspond au désir des consuls de promouvoir d'abord l'image de Lyon comme ville antique, Capitale des Trois Gaules, capable de recréer un triomphe romain, et aussi de Lyon comme ville cosmopolite, plaque tournante du grand commerce et du monde de la banque. Le poète s'y avère un prosateur de talent, qui déploie un riche vocabulaire et une notable puissance descriptive. La comparaison avec d'autres témoignages contemporains des fêtes révèle aussi que cet apologiste de Lyon a changé plusieurs détails de ce qui s'était passé au profit des initiatives lugdo-lyonnaises, et qu'il a surtout minimisé la contribution du cardinal de Ferrare et de la colonie florentine. Le traducteur italien de son texte allait contribuer quelque peu à rétablir l'équilibre.

Le nom de Scève comme responsable de ce livret (publié sans nom d'auteur) disparut rapidement⁵ et ne fut restauré qu'au début du xx^e siècle. La critique scévienne avait enfoncé le clou, soit en ignorant complètement cet ouvrage, soit en le jugeant une anomalie ou une pièce de circonstance négligeable. Les goûts ont évolué depuis, et le livret a pu reprendre une place honorable dans le corpus du poète, comme une expression de ses propres talents comme narrateur et imprésario, ainsi que de l'attachement des Lyonnais à leurs pénées, au moment où la ville atteignait le zénith de sa gloire commerciale et culturelle, avant le rude choc de 1562. La floraison récente des études sur les livrets de fêtes en Europe est en train de faire ressortir l'originalité de ce grand festival multiforme, alliant théâtre, musique, costumes, architecture, naumachies, poésie, épigraphie et cérémonies religieuses : ce format, avec son livret prestigieux, allait devenir la norme et trouver immédiatement des émules à Rome, Paris, Anvers, et Rouen.

Le second volet de cette édition, plus modeste mais non moins éclairant, est la contribution de Scève aux ouvrages de ses amis, les pièces liminaires en latin ou en français qui rythment sa carrière comme membre, puis chef de file, du *sodalitium*, pièces d'escorte parfois presque anonymes (signées M.S. ou M.SC.). Il s'agit d'une vingtaine de pièces parues entre 1535 et 1563, adressées à quatorze destinataires, présentes dans quatorze ouvrages, tous imprimés à Lyon, dont six sortent des presses de J. de Tournes. Ces petits poèmes sont révélateurs de la place

5 Il en sera de même pour *Saulsaye* dès 1548 : Scève, *O. C.*, II, p. 30, 215.

de Scève dans le réseau lyonnais de poètes, d'imprimeurs, de juristes, de propagandistes – et d'un naturaliste (Rondelet). On peut tracer l'évolution de son style : d'abord néo-latiniste qui cultive les distiques élégiaques, puis auteur de dizains marotiques, et ensuite de sonnets italianisants, avec un retour momentané au néo-latin en 1554. S'il ne publie qu'à Lyon, et ne s'adresse principalement qu'à ses concitoyens, on le voit de temps en temps s'ouvrir vers un public plus large – d'abord dans le recueil pour le Dauphin François (1536), puis dans les pièces d'escorte pour les *Marguerites* de la Reine de Navarre (1547), republiées par la suite à Paris. On entrevoit ici un auteur de province en marge de la cour, mais qui cherche à y avoir ses entrées au moment des nombreux séjours du Roi à Lyon. La « découverte » en Avignon en 1533 du tombeau de Laure par notre jeune étudiant, et son retentissement européen, en constitue le premier pas, suivi de près par la participation prépondérante de Scève au tombeau du Dauphin. Le passage à Lyon en 1540 d'Ippolito d'Este, et puis le séjour d'Henri II en 1548, allaient lui offrir de nouvelles occasions pour se distinguer. Sa présence proéminente dans le paratexte des *Marguerites* (textes VIII-IX) laisserait supposer qu'il était pour le moins bien en cour auprès de la Reine de Navarre et de son entourage, et non seulement un personnage clé dans l'atelier de J. de Tournes ; à moins qu'il ne fût lui-même l'éditeur de ces deux recueils de Marguerite, comme l'a suggéré Michèle Clément⁶ ? Mais on n'a trouvé aucune trace, à la différence d'autres poètes, des grandes faveurs dont l'auraient comblé ses éventuels mécènes à la cour.

Bien qu'ancré dans son milieu et dans la société lyonnaise, notre poète faisait partie d'autres cercles, et plusieurs confrères lui adressèrent des éloges, et le classèrent dans le palmarès des poètes contemporains, même lorsqu'il n'avait encore presque rien publié. Il reçut des compliments de la part de Jean Visagier, de Nicolas Bourbon, d'Eustorg de Beaulieu, de Charles Fontaine, de François Habert, de Guillaume Des Autels, de Claude de Taillemont, de Thomas Sébillet, même de Joachim Du Bellay, mais nous n'avons pas trace de ses réponses. Le présent volume fait état de la poignée de dédicaces ou d'autres pièces d'escorte signées par lui au cours de trente ans.

Il ne s'isole pourtant pas complètement des joutes et querelles qui animent le débat poétique sous François I^{er}, et on le voit par deux fois

6 *Ibid.*, p. 27-29.

entrer en lice. D'abord en 1537, au plus fort de la dispute entre Marot et Sagon, qui divisait les poètes que Scève connaissait bien, il mit son grain de sel avec un distique latin clairement hostile au Normand (texte II). La portée de son intervention, signée M. S., était pourtant assez limitée, ne figurant que dans une seule édition lyonnaise, et n'étant reprise dans aucune autre édition ni à Lyon ni à Paris. De même, difficile d'en dire plus de son intervention en 1539 dans la querelle entre Marot et Dolet (texte IV). Il est peu probable que, ayant appuyé Marot en 1537, il ait changé de camp deux ans plus tard : toujours est-il que dans l'épigramme latine qu'il adressa à Dolet avant la naissance de son fils, il lui souhaite d'avoir raison de ses détracteurs, qu'il traite de chiens, de *mordaces*, et de fèces : et parmi ces détracteurs il faut compter des amis de Scève, dont Marot, Ducher et Visagier. On ne sait si cette intervention eut des conséquences pour notre poète, mais on peut en douter, à en juger par le fait que les deux mentions de Scève chez Marot ne sont pas rayées de l'édition imprimée par Dolet en 1543, même si les deux psaumes traduits par Scève disparaissent du dernier psautier publié par Dolet en 1544⁷.

Certaines pièces de contact laissent planer un petit doute sur le sérieux de notre poète, connu par ailleurs pour ses blasons, son énigme lubrique et sa participation aux fêtes de la Basoche lyonnaise. Le quatrain qu'il donna en 1535, par exemple, aux *Forcianæ quæstiones* d'Ortensio Lando, ouvrage publié avec fausse adresse et faux nom d'auteur, et republié à l'étranger, laisse supposer que Scève était dans le secret de l'identité de ce Hortensius Appianus, qui persista et signa en 1536 dans le Recueil pour le Dauphin. La même question se pose pour sa participation à la mystification concernant le tombeau de Laure (texte VII) : nous sommes persuadés que notre poète est l'auteur des pièces prétendument trouvées dans le tombeau, qui finirent par duper le roi et ses poètes de cour, et qui furent publiées en 1545 à grand renfort de preuves tout aussi inauthentiques. La question de son rôle dans le volume des *Euvres* de Louise Labé (texte XIII ci-dessous) reste controversée. S'agit-il d'un véritable hommage à une poétesse ? Ou bien Scève a-t-il participé dans l'atelier de Jean de Tournes à un canular monumental ? Ou encore, n'était-il pas responsable de l'inclusion dans le *florilegium* de son sonnet, originairement destiné peut-être à une autre personne ? Quant au sonnet qu'il donna en 1555 au libelle de Simeoni (texte XIV), que Giudici baptise

7 *Ibid.*, p. 136.

« *la cosa più grossolana scritta da Scève* », rien n'indique que notre poète ait ajouté une foi aveugle aux bizarres vaticinations du Florentin, dont il ne fait même pas mention : son sonnet porte sur le déclin de Rome et sur l'espoir patriotique d'une reconquête par Henri II de la Gaule cisalpine, espoir partagé par bon nombre des poètes de cour.

On s'est également posé la question du rapport entre la pièce d'escorte donnée par Scève et l'ouvrage qu'elle accompagne. Devant le nombre de sollicitations de ses amis, on s'est demandé s'il avait eu le temps d'approprier son poème aux circonstances. Dans certains cas, par exemple les textes X, XV et XVI, on a soupçonné qu'il n'avait pas compris le livre, ou ne l'avait même pas lu. Nous ne trouvons pas ce soupçon justifié. En revanche, à la différence de la « simplicité » qui caractérise ses premières publications⁸, il faut avouer que la pièce liminaire qu'il donne est parfois d'une telle densité et d'une obscurité si érudite, qu'on a du mal à saisir immédiatement la pertinence à l'ouvrage.

On a souvent évoqué la réticence de Scève à signer ses écrits. Dans le présent volume, nous donnons le texte de quelques petits poèmes qui pourraient lui appartenir. Parmi les pièces associées au tombeau de Laure (texte VII), nous en proposons deux qui seraient susceptibles de correspondre au poème de Scève signalé par Jean de Tournes que le poète, trop modeste, aurait refusé de lui communiquer. De même, nous lui attribuons, avec la prudence qui s'impose, un sonnet à la fin des *Marguerites* (texte IX), mais sans pouvoir expliquer pourquoi il ne l'aurait pas signé comme les deux autres.

Tous les spécialistes de Scève ont une énorme dette de reconnaissance envers les pionniers lyonnais qui avaient frayé le chemin. C'est désormais au tour d'un nouveau *sodalitium* de prendre le relais en complétant l'édition monumentale de l'œuvre de ce très grand écrivain.

St Benet's Hall
Oxford.

8 *Ibid.*, p. 9.